



"L'avenir de votre sécurité professionnelle commence ici."

 **COMPÉTENCES**
FORMATION ET INITIATION EN PRÉVENTION

QUI SOMMES NOUS ?

FL Compétences est un organisme de formation et de conseil spécialisé dans la prévention des risques professionnels de manière globale.

Créée en 2019, FL Compétences s'est engagée à former et sensibiliser les entreprises ainsi que leurs collaborateurs aux meilleures pratiques en matière de prévention des risques professionnels et de méthodes de travail. Notre objectif est de vous donner l'opportunité de créer des environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous.



NOS FORMATIONS :

FL Compétences propose une variété de formations et de service en matière de prévention des risques professionnels, notamment :

- Sécurité au travail et procédures d'urgence.
- Utilisation d'équipements de protection et sécurité
- Formation sauveteur secouriste du travail.
- Initiation aux gestes de premiers secours.
- Gestes et ergonomie au travail.
- Prévention incendie.
- Risques routiers.



L'INNOVATION AU COEUR DE NOS FORMATIONS :

FL Compétences a fait le choix de l'innovation technologique pour la pédagogie

Nous sommes convaincus que l'innovation est essentielle pour garantir des formations de haute qualité. C'est pourquoi nous avons intégré la technologie de réalité virtuelle de pointe dans nos programmes. Grâce à des environnements virtuels immersifs, nous offrons des simulations réalistes qui permettent aux participants de vivre des situations à risque en toute sécurité. Cette approche novatrice renforce l'apprentissage et la mémorisation des connaissances, tout en développant les compétences pratiques des participants.



LES AVANTAGES DE FL COMPÉTENCES :

Faites nous confiance et profitez de :

- Des formateurs hautement qualifiés et expérimentés dans le domaine de la prévention des risques professionnels.
- Des programmes de formation personnalisés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque entreprise cliente.
- Des approches pédagogiques interactives, telles que la réalité virtuelle, pour rendre les formations captivantes et mémorables.
- Un suivi et une assistance après la formation pour assurer une mise en œuvre efficace des bonnes pratiques et favoriser l'amélioration continue.

A L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

Quel que soit votre secteur d'activité, si vous recherchez une amélioration de la sécurité de vos activités et de celle de vos collaborateurs, FL Compétences est votre partenaire de confiance. Nous sommes là pour répondre à vos attentes, que ce soit pour des besoins personnels ou en lien avec les réglementations en vigueur.



NOUS CONTACTER :

- Adresse : Batiment Le Signal
2 Rue Irène Joliot Curie - 25870 Les Auxons.
- Téléphone : 06.80.27.72.29.
- E-mail : contact@fl-competences.fr.
- Site web : www.fl-competences.fr.

Ne compromettez pas la sécurité de vos employés et améliorez vos pratiques de prévention des risques professionnels. Contactez dès aujourd'hui FL Compétences pour découvrir comment nos formations, peuvent répondre spécifiquement à vos besoins.

Faites le choix de la sécurité et de la qualité avec FL Compétences.

FORMATION INITIALE

Sauveteur Secouriste du Travail

POURQUOI

POUR RÉPONDRE À UNE OBLIGATION

Le Code du Travail impose, au minimum, la présence d'un membre du personnel formé en secourisme au sein des ateliers où des travaux dangereux sont effectués, ainsi que sur certains chantiers dans le domaine du BTP.

De plus, tout employeur est tenu de mettre en place un protocole à suivre en cas d'urgence au sein de son entreprise. La formation SST est l'un des dispositifs de formation qui permet de répondre à cette obligation.

Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) - Art R4224-14 du code du travail

Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) - R4224-15 du code du travail

Modifié par Décret n°2021-143 du 10 février 2021 - art. 10 - R4224-16 du code du travail



POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

La maîtrise des gestes de premiers secours fait effectivement partie intégrante des mesures prévues, et la formation SST inclut également l'acquisition de connaissances de base en prévention.

Les salariés formés, en tant qu'acteurs de terrain, possèdent une connaissance des risques professionnels liée à leur activité. Ils sont ainsi les mieux placés pour participer à la mise en place d'actions de prévention et contribuer à réduire le nombre d'accidents survenant sur le lieu de travail.



SAUVER DES VIES, TOUS LE MONDE PEUT LE FAIRE



En effet, les personnes formées sont capables de réagir immédiatement en cas d'urgence et peuvent jouer un rôle crucial. Une intervention appropriée peut éviter l'aggravation de l'accident ou augmenter les chances de survie de la victime en attendant l'arrivée des secours.

Être en mesure de porter secours dans toutes les circonstances constitue d'ailleurs la principale motivation pour suivre la formation SST.

Il convient de noter que la formation SST est accessible à tous les salariés et ne nécessite aucun prérequis particulier. Tout employé a le droit de demander à être formé dans le cadre de cette formation.

VOTRE FORMATEUR

Ludovic, formateur en prévention des risques depuis 5 ans, Formateur SST certifié par l'INRS

FORMATION

Maintien et actualisation des compétences SST

POURQUOI

POUR RÉPONDRE À UNE OBLIGATION

La formation "MAC SST" permet de réactiver les compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail. Elle se base sur le retour d'expérience des stagiaires pour optimiser les pratiques et mettre à jour les compétences en secourisme et en analyse de situation de travail.

Cette formation est obligatoire tous les 24 mois pour maintenir la validité du certificat.

La formation MAC SST permet de garantir également l'efficacité du protocole mis en place en cas d'urgence au sein de l'entreprise.

La formation SST est l'un des dispositifs de formation qui permet de répondre aux obligations du code du travail en matière de secours.

Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) - Art R4224-14 du code du travail

Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) - R4224-15 du code du travail

Modifié par Décret n°2021-143 du 10 février 2021 - art. 10 - R4224-16 du code du travail



POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET INTERVENIR AU MIEUX

La maîtrise des gestes de premiers secours fait partie intégrante des actions prévues, la mise à niveau des compétences également.

Le MAC SST permet aux sauveteurs secouristes du travail, acteur de prévention de réactiver leurs compétences en matière de prévention.

Le MAC SST permet de se mettre à jour sur les dernières techniques et recommandations en matière de secourisme.



Maintenir ces compétences et continuer à agir



Le MAC SST est essentiel pour maintenir et actualiser les compétences des sauveteurs secouristes du travail, leur permettant ainsi de réagir efficacement en cas d'urgence sur le lieu de travail et de contribuer à la sécurité des travailleurs.

La formation MAC SST est accessible au titulaire d'un certificat SST en cours de validité récente afin de continuer à faire partie des équipes de secours de l'entreprise.

VOTRE FORMATEUR

Ludovic, formateur en prévention des risques depuis 5 ans, Formateur SST certifié par l'INRS

FORMATION INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

POURQUOI



Que ce soit dans notre activité professionnelle ou dans notre vie quotidienne, il est essentiel de se sentir préparé et compétent pour faire face à une personne en détresse et savoir comment prodiguer les gestes de premiers secours.

Lorsque nous sommes témoins d'une situation d'urgence, qu'il s'agisse d'un accident, d'une blessure ou d'une crise médicale, notre réaction rapide et appropriée peut faire toute la différence entre la vie et la mort, entre une guérison rapide et des séquelles durables.

L'obligation de porter secours est une responsabilité légale et morale qui incombe à toute personne en mesure d'aider une personne en danger.

Obligation de porter secours - Art 223-6 du code pénal

SAUVER DES VIES, TOUT LE MONDE PEUT LE FAIRE

La formation aux gestes de premiers secours nous enseigne les techniques de base, telles que la réanimation cardiopulmonaire (RCP), le traitement des saignements, la stabilisation des fractures, la gestion des brûlures et des intoxications, ainsi que la reconnaissance des signes vitaux et des problèmes médicaux courants tels que l'étouffement, l'arrêt cardiaque, l'accident vasculaire cérébral, les crises convulsives, etc.

La formation est accessible à tous et n'exige aucun prérequis. Toute personne qui prétend à être formé sur ces thèmes



L'OBJECTIF DE CETTE ACTION

En acquérant ces compétences vitales, nous nous sentons plus confiants et préparés à faire face à des situations d'urgence. Nous pouvons intervenir de manière proactive, prendre des décisions éclairées et fournir une assistance précieuse qui peut sauver des vies et atténuer les souffrances.

De plus, en partageant nos connaissances avec notre entourage, nous pouvons contribuer à créer une communauté plus sûre, où chacun est prêt à réagir en cas de besoin.

VOTRE FORMATEUR

Ludovic, formateur en prévention des risques depuis 5 ans, Formateur SST certifié par l'INRS

FORMATION

Gestes et postures

Maîtriser l'ergonomie au bureau

POURQUOI

POUR RÉPONDRE À UNE OBLIGATION

En ce qui concerne la santé et la sécurité des salariés au sein de l'entreprise, il est de la responsabilité de l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les risques d'accidents et de troubles musculo-squelettiques liés à l'utilisation d'écrans.

Le Code du Travail impose des dispositions spécifiques qui s'appliquent aux travailleurs qui utilisent régulièrement des écrans de visualisation

Utilisation d'écrans de visualisation (Articles R4542-1 à R4542-19) du code du travail
Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) - Art R4542-16 du code du travail
Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V) - Art R4542-9 du code du travail



POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES TMS

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la principale cause de maladies professionnelles indemnisées, représentant 88 % des maladies professionnelles reconnues par le régime général de la sécurité sociale.

En 2019, on recensait 44 492 cas de TMS. Ces chiffres soulignent l'importance de la prévention des TMS dans le milieu professionnel pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs.

L'OBJECTIF DE CETTE ACTION

Ce programme vise à enseigner les techniques permettant de limiter l'apparition des troubles musculo-squelettiques (TMS) et de prévenir les maladies professionnelles.

Il permettra aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- Réduire les risques d'accidents et de maladies professionnelles associés au travail administratif en milieu de bureau.
- Diminuer les risques de TMS liés aux activités physiques effectuées en milieu de bureau.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans leur environnement professionnel.

VOTRE FORMATEUR

Ludovic, formateur en prévention des risques depuis 5 ans, Formateur SST certifié par l'INRS

FORMATION PREVENTION DES RISQUES ROUTIERS ET LES CONSÉQUENCES D'ACCIDENTS

POURQUOI

POUR RÉPONDRE À UNE OBLIGATION

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels ;
- 2° Des actions d'information et de formation.
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Obligations de l'employeur. (Articles L4121-1 à L4121-5) du code du travail

POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL LORS DES DÉPLACEMENTS ROUTIERS



En 2021, **56 390 personnes ont été victimes d'un accident de la route, lié au travail**, dont 12 610 victimes d'un accident dans le cadre d'un déplacement professionnel (accident de mission).

Outre les décès, ces accidents peuvent avoir des conséquences graves pour la santé des salariés. Ils sont aussi facteur de désorganisation pour les entreprises.

L'IMPORTANCE DE CETTE ACTION

Ce programme porte sur l'approche de la notion de risques liés au risque routier lors de missions de travail.

La formation du personnel au risque routier revêt une importance primordiale pour les entreprises et organisations, quelle que soit leur domaine d'activité.

Les accidents de la route sont malheureusement fréquents et peuvent avoir des conséquences graves, tant sur le plan humain que sur le plan économique.

Former le personnel au risque routier permet de prévenir les accidents, de réduire les risques et de promouvoir une culture de sécurité au sein de l'entreprise.



VOTRE FORMATEUR

Ludovic, formateur en prévention des risques depuis 5 ans, Formateur SST certifié par l'INRS

**Ne compromettez pas la sécurité de vos employés
et améliorez vos pratiques de prévention des risques professionnels.
Contactez dès aujourd'hui FL Compétences pour découvrir comment
nos formations peuvent répondre spécifiquement à vos besoins.
Faites le choix de la Sécurité et de la Qualité avec FL Compétences.**



**"Toutes les compétences acquises
au cours de nos apprentissages
ouvrent la porte aux opportunités"**



*Situé à la périphérie de Besançon,
aux portes de la Gare
Besançon Franche-Comté TGV
FL COMPÉTENCES intervient
sur les régions Bourgogne,
Franche-Comté, Grand Est*

FL Compétences

*Bâtiment Le Signal
2 Rue Irène Joliot Curie
25870 Les Auxons*



Contactez nous:

Tél : 06.80.27.72.29
contact@fl-compétences.fr
www.fl-compétences.fr